



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 06486

Numéro SIREN : 412 029 357

Nom ou dénomination : FINEXSI-AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2016 sous le numéro de dépôt 24916

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 11-03-2016

N° DE DEPOT : 2016R024916

N° GESTION : 1997B06486

N° SIREN : 412029357

DENOMINATION : FINEXSI-AUDIT

ADRESSE : 14 rue de Bassano 75016 Paris

DATE D'ACTE : 08-12-2015

TYPE D'ACTE : Acte

NATURE D'ACTE : Changement de président du conseil d'administration et directeur général

FINEXSI AUDIT

Société Anonyme au capital de 57 803 euros
Siège social : 14, rue de Bassano – 75116 - PARIS
412 029 357 R.C.S. PARIS
SIRET 412 029 357 000 32

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,
Le huit décembre,
À vingt et une heures,

Les membres du Conseil d'Administration de la S.A. **FINEXSI AUDIT**, Société d'Expertise Comptable au capital de 57 803 €, dont le siège social est au 14, rue de Bassano - 75116 - PARIS, se sont réunis au siège social suivant la convocation du Président.

Il ressort du registre de présence signé par chaque Administrateur entrant en séance que :

Sont présents, tous administrateurs en fonction :

- ♦ M. Olivier PERONNET,
- ♦ M. Stéphane DUVERNOIS,
- ♦ M. Didier BAZIN
- ♦ M. Olivier COURAU.

M. Stéphane DUVERNOIS préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil réunissant la présence effective de tous ses membres en exercice peut valablement délibérer en conformité des prescriptions statutaires.

Le Président rappelle :

- qu'il démissionne de la totalité des mandats qu'il exerce dans la société à effet du 31 décembre 2015 à minuit,
- que l'Assemblée Générale de ce jour a nommé Monsieur Olivier COURAU en qualité d'administrateur,
- qu'il convient de statuer sur le mode d'exercice de la direction générale, dissociée ou non, de nommer un nouveau Président du Conseil et un nouveau Directeur Général pour une prise d'effet de fonction le 1^{er} janvier 2016 à zéro heure.

Après un bref échange de vues, il est décidé à l'unanimité :

- statuant par application de l'article 16 alinéa 3 des statuts, que la direction générale de la société continue d'être assumée par le Président du Conseil d'Administration, sous la responsabilité de ce dernier,
- de nommer Monsieur Didier BAZIN, demeurant 18 rue haute à Chavenay (78450), en qualité de Président du Conseil et de Directeur Général, à effet du 1^{er} janvier 2016 zéro heure et pour la durée de son mandat d'administrateur, soit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017-2018, *mettant fin à son mandat de Directeur Général délégué.*

Il ne percevra aucune rémunération mais aura droit au remboursement de ses frais sur justificatifs.

Monsieur Didier BAZIN remercie le Conseil pour la confiance qui lui est accordée.

SD
DB
OCF

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les Administrateurs.



M. Stéphane DUVERNOIS
Président et Directeur Général



M. Olivier PERONNET
Administrateur



M. Didier BAZIN
Administrateur et Directeur Général Délégué



M. Olivier COURAU
Administrateur

 **COPIE**
FINEXSI AUDIT
Société d'Expertise Comptable
14 rue de Bassano - 75116 PARIS
Tél. 01 43 18 42 42 - Fax 01 44 40 04 16
S.A. au capital de 57.803 € - RCS Paris B 412 029 357

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 11-03-2016

N° DE DEPOT : 2016R024916

N° GESTION : 1997B06486

N° SIREN : 412029357

DENOMINATION : FINEXSI-AUDIT

ADRESSE : 14 rue de Bassano 75016 Paris

DATE D'ACTE : 08-12-2015

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement(s) d'administrateur(s)

FINEXSI AUDIT
Société Anonyme au capital de 57 803 euros
Siège social : 14, rue de Bassano – 75116 - PARIS
412 029 357 R.C.S. PARIS
SIRET 412 029 357 000 32

:~::~:~::~:~::~:~::~:

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET
EXTRAORDINAIRE DU 8 DECEMBRE 2015**

:~::~:~::~:~::~:~::~:

L'an deux mille quinze,
Le huit décembre,
A seize heures,

Au siège social,



Les actionnaires de la Société Anonyme **FINEXSI AUDIT** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire sur convocation qui leur a été adressée par lettre dans les délais légaux.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration, M. Stéphane DUVERNOIS.

La société SOFRACO, Commissaire aux Comptes titulaire, convoquée, n'est pas représentée à l'Assemblée et est excusée.

Sont scrutateurs de l'Assemblée, les deux membres disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction :

- ♦ M. Olivier PERONNET,
- ♦ M. Olivier COURAU.

Le bureau de l'Assemblée désigne pour secrétaire :

- ♦ M. Didier BAZIN.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les actionnaires présents possèdent plus du quart du capital social.

L'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire des statuts de la société,
- la copie des lettres de convocation du Commissaire aux Comptes et des actionnaires,
- la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau.

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

- les comptes annuels arrêtés au 30.09.2015,

- les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos à cette date et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels concernant l'exercice clos le 30.09.2015 le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des actionnaires, le projet de résolutions ainsi que les autres documents énumérés par la Loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

Sur sa demande, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour qui est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire :
 - ◆ Rapports du Conseil et du Commissaire aux Comptes sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2015,
 - ◆ Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'Article 225-38 du Code de Commerce,
 - ◆ Approbation desdits comptes et conventions,
 - ◆ Affectation des résultats, distribution de dividendes,
 - ◆ Quitus aux Administrateurs,
 - ◆ Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
 - ◆ Nomination de Monsieur Olivier COURAU en qualité d'Administrateur,
 - ◆ Pouvoirs,
 - ◆ Questions diverses.
- Du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire :
 - ◆ Pour satisfaire à l'exigence triennale périodique posée par l'article L 225-129-6, al.-2, projet tendant à la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 à L 3332-24 du Code du Travail ; rapport du commissaire aux comptes.

Il présente le rapport de gestion du Conseil d'Administration puis les comptes annuels.

Il est ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour.

.../...

COPIE
FINEXSI AUDIT
 Société d'Expertise Comptable
 14 rue de Bassano - 75116 PARIS
 Tél. 01 43 18 42 42 - Fax 01 44 40 04 16
 S.A. au capital de 57.803 € - RCS Paris B 432 024 337

CINQUIEME RESOLUTION (ordinaire)

L'Assemblée Générale :

- Prend acte de la démission de Monsieur Stéphane DUVERNOIS du mandat d'administrateur qu'il exerce dans la société, à effet au 31 décembre 2015 minuit,
- Nomme en qualité d'Administrateur pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Stéphane DUVERNOIS, soit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017-2018, Monsieur Olivier COURAU demeurant 4 rue Victor Bart à Versailles (78000), ce dernier ayant déclaré par avance accepter ce mandat et n'être nullement empêché de l'exercer.

* à effet au 01/01/2016 -

o o o

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

COPIE

FINEXSI AUDIT
Société d'Expertise Comptable
14 rue de Bassano - 75116 PARIS
Tél. 01 43 18 42 42 - Fax 01 44 40 04 16
S.A. au capital de 57.803 € - RCS Paris B 412124257

SEPTIEME RESOLUTION (ordinaire)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités de publicité et autres requis en conséquence des résolutions qui précèdent.

o o o

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à seize heures trente et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Le Secrétaire

M. Stéphane DUVERNOIS

M. Didier BAZIN

Les Scrutateurs

M. Olivier PERONNET

M. Olivier COURAU